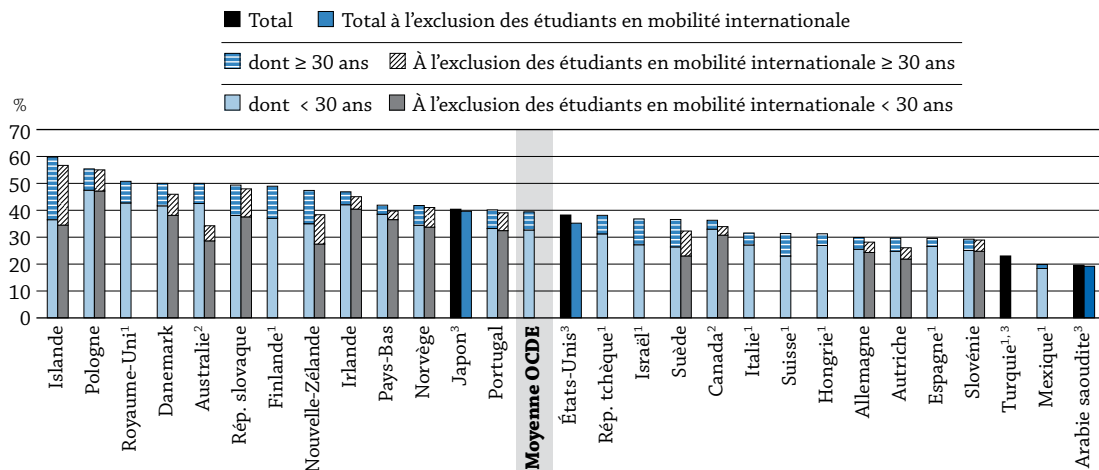


COMBIEN D'ÉTUDIANTS TERMINERONT LEURS ÉTUDES TERTIAIRES ?

- Sur la base des conditions actuelles d'obtention d'un diplôme, on estime que dans les pays de l'OCDE, en moyenne 39 % des jeunes adultes termineront une formation tertiaire de type A (largement théorique) au cours de leur vie. Ce pourcentage est égal ou supérieur à 50 % en Australie, au Danemark, en Islande, en Pologne et au Royaume-Uni, mais inférieur à 25 % en Arabie saoudite, au Mexique et en Turquie.
- Parallèlement, selon les estimations, un tiers seulement des jeunes adultes devraient terminer une formation tertiaire de type A avant l'âge de 30 ans. Ce pourcentage passe la barre des 40 % en Australie, au Danemark, en Irlande, en Pologne et au Royaume-Uni, mais ne représente que 18 % au Mexique.

Graphique A3.1. Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A, selon le group d'âge (2010)

Avec inclusion ou non des étudiants en mobilité internationale



Remarque : seuls les titulaires d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A sont pris en compte dans ce graphique.

1. Les données relatives aux taux d'obtention des diplômes des étudiants en mobilité internationale ne sont pas disponibles.

2. Année de référence : 2009.

3. Les données relatives aux taux d'obtention des diplômes ventilées par groupe d'âge ne sont pas disponibles.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A, tous étudiants confondus, en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableau A3.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678122>

Lecture du graphique

Ce graphique évalue la probabilité qu'ont les jeunes adultes de terminer avec succès une formation universitaire dans les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 dont les données sont disponibles. Par exemple, sur 100 jeunes adultes de sexe masculin et de sexe féminin :

- en Islande, 60 termineront avec succès une formation universitaire au cours de leur vie, mais 36 seulement avant l'âge de 30 ans ;
- en Pologne, 55 termineront avec succès une formation universitaire au cours de leur vie, dont 47 avant l'âge de 30 ans ; et
- en Australie, au Danemark et au Royaume-Uni, 50 environ termineront avec succès une formation universitaire au cours de leur vie, mais un peu plus de 40 y arriveront avant l'âge de 30 ans. En Australie, moins de 30 jeunes adultes seulement y parviendront avant l'âge de 30 ans après exclusion des étudiants en mobilité internationale.

Contexte

Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires montrent la capacité des pays à produire une main-d'œuvre qui se distingue par des savoirs et savoir-faire spécialisés de haut niveau. Dans les pays de l'OCDE, il reste très intéressant de faire des études tertiaires, dans la mesure où un diplôme de ce niveau améliore les perspectives de revenu et d'emploi. La structure et l'étendue de l'enseignement tertiaire varient beaucoup selon les pays. Le taux d'obtention d'un diplôme

de l'enseignement tertiaire dépend à la fois de l'accessibilité de ces formations et de l'élévation du niveau de qualification demandé sur le marché du travail. Enfin, des pressions risquent de s'exercer en faveur du maintien ou de l'accroissement du financement de l'enseignement tertiaire si son développement se poursuit sans que sa qualité n'en pâtisse.

Ces dernières années, le profil traditionnel de l'étudiant a changé avec l'afflux d'étudiants plus âgés. Dans certains pays, il est fréquent d'entamer des études tertiaires après l'âge de 30 ans et une période d'activité professionnelle. L'évolution de la situation sur le marché du travail incite les adultes à faire des études pour adapter leurs compétences aux nouveaux besoins sur le marché du travail. La crise économique mondiale a également encouragé les étudiants à poursuivre ou à reprendre des études tertiaires, au lieu de s'aventurer sur un marché du travail instable.

■ Autres faits marquants

- Sur la base des conditions actuelles d'obtention d'un diplôme, on estime qu'**en moyenne 47 % des jeunes femmes d'aujourd'hui et 32 % des jeunes hommes d'aujourd'hui dans les pays de l'OCDE termineront une formation tertiaire de type A au cours de leur vie**. Les femmes sont majoritaires parmi les diplômés à tous les niveaux d'enseignement tertiaire, sauf dans les programmes de recherche de haut niveau.
- En dépit de l'accroissement rapide de la demande de formations universitaires au cours des dernières décennies, il reste de l'espace pour les formations plus courtes et à finalité professionnelle plus précise (soit les formations tertiaires de type B). Ces formations répondent aux besoins d'individus à la recherche de formations plus courtes ainsi qu'aux besoins du marché du travail. **Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 11 % des jeunes adultes d'aujourd'hui devraient terminer une formation tertiaire de type B au cours de leur vie** (12 % de jeunes femmes, contre 9 % de jeunes hommes d'aujourd'hui).
- **En Chine, 14 % des jeunes d'aujourd'hui devraient terminer une première formation tertiaire de type A et 18 %, une première formation tertiaire de type B au cours de leur vie.**
- **Les étudiants en mobilité internationale augmentent sensiblement les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires dans certains pays.** Ces taux sont artificiellement gonflés dans les pays qui accueillent davantage d'étudiants en mobilité internationale, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni.

■ Tendances

Dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A ont progressé, en moyenne, de 20 points de pourcentage au cours des 15 dernières années, alors que les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type B sont restés stables. Les doctorats représentent une part mineure des formations tertiaires, mais le nombre de diplômés de ce niveau d'enseignement a doublé ces 15 dernières années.

■ Remarque

Le taux d'obtention d'un diplôme correspond à l'estimation du pourcentage d'individus d'une cohorte d'âge qui obtiendront ce diplôme au cours de leur vie. Cette estimation est basée sur le nombre d'individus qui ont obtenu leur diplôme en 2010 et sur la pyramide des âges dans ce groupe. Comme les taux d'obtention d'un diplôme sont calculés sur la base des taux actuels, ils sont sensibles aux changements instaurés dans le système d'éducation (par exemple, la création de nouvelles formations et l'allongement ou le raccourcissement de la durée des formations qui s'observent sous l'effet de la mise en œuvre du processus de Bologne).

Dans cet indicateur, l'âge de 30 ans est considéré comme la limite supérieure de la tranche d'âge typique de l'obtention d'un premier diplôme tertiaire de type A ou B, et l'âge de 35 ans, celle de l'obtention d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau.

Analyse

La distinction entre les diplômes délivrés à l'issue d'une première et d'une deuxième formation universitaire est explicite dans de nombreux pays (où ces études sont organisées en cycles). Dans certains pays, toutefois, des diplômes équivalents à un master dans une optique internationale sont délivrés à l'issue d'une seule formation de longue durée. Dans cet indicateur, les chiffres portent sur l'obtention d'un premier diplôme – sauf mention contraire – pour permettre des comparaisons précises. Le processus de Bologne mis en œuvre dans des pays européens vise à harmoniser la durée des formations proposées aux étudiants (voir la section sur le processus de Bologne ci-dessous).

Sur la base des conditions d'obtention d'un diplôme de 2010, on estime que 39 % des jeunes adultes termineront une première formation tertiaire de type A au cours de leur vie, selon la moyenne calculée sur la base des 27 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. Ce pourcentage est de l'ordre de 20 % en Arabie saoudite et au Mexique, mais égal ou supérieur à 50 % en Australie, au Danemark, en Islande, en Pologne et au Royaume-Uni.

Ces formations sont largement théoriques et sont conçues pour préparer les étudiants à suivre un programme de recherche de haut niveau ou à exercer des professions exigeant un degré élevé de connaissances et de compétences. Ces formations sont généralement dispensées dans les universités et durent entre trois ans (par exemple, celles sanctionnées par un « *Bachelor's Degree* » dans de nombreux « *colleges* » en Irlande et au Royaume-Uni, et par un diplôme de « licence » en France) et cinq ans, voire davantage (celles sanctionnées par un « *Diplom* » en Allemagne, par exemple).

En 2010, le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type B s'établit à 11 %, selon la moyenne calculée sur la base des 26 pays de l'OCDE dont les données sont comparables. Ces formations sont classées au même niveau de compétence que les formations plus théoriques de type A, mais elles sont souvent d'une durée plus courte (deux à trois ans) et préparent généralement les étudiants à entrer directement dans la vie active, et non à suivre des études sanctionnées par un diplôme universitaire. On compte 12 % de jeunes femmes et 9 % de jeunes hommes diplômés à l'issue de ce type de formation en 2010 (voir le tableau A3.1).

Sur la base des conditions d'obtention d'un diplôme de 2010, on estime qu'en moyenne, 39 % des jeunes dans les pays de l'OCDE termineront avec succès une première formation tertiaire de type A (sanctionnée par un diplôme souvent dit de « licence ») et 15 %, une deuxième formation tertiaire de type A (sanctionnée par un diplôme souvent dit de « master »). Le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation est égal ou supérieur à 50 % en Australie, au Danemark, en Fédération de Russie, en Islande, en Nouvelle-Zélande et en Pologne, mais inférieur à 20 % en Afrique du Sud, en Arabie saoudite, en Argentine, en Belgique, en Chine et en Indonésie. En Argentine, en Belgique et en Chine, ces taux peu élevés sont compensés par des taux plus élevés d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation de type B. Le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une deuxième formation est égal ou supérieur à 20 % en Belgique, au Danemark, en Finlande, en Irlande, en Islande, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et au Royaume-Uni (voir le tableau A3.3). Ces formations se sont fortement développées sous l'effet de la mise en œuvre du processus de Bologne.

Données tendancielles

Entre 1995 et 2010, les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A ont augmenté dans tous les pays dont les données sont comparables. Ils ont progressé à un rythme particulièrement élevé entre 1995 et 2000, puis se sont stabilisés. Ces trois dernières années, ils sont restés relativement stables, aux alentours de 39 %. C'est en Autriche, en République slovaque, en République tchèque, en Suisse et en Turquie que les progressions les plus fortes ont été enregistrées depuis 1995 : les taux y ont augmenté à raison de plus de 8 % par an (voir le tableau A3.2).

Sous l'effet de la poursuite de l'harmonisation de l'enseignement supérieur dans les pays européens et d'une préférence générale pour les formations de trois ans au détriment des formations plus longues, certains pays ont enregistré une progression rapide de leurs taux d'obtention d'un diplôme. Avec la mise en œuvre du processus de Bologne, les taux d'obtention d'un diplôme ont augmenté fortement entre 2004 et 2007 en

République tchèque, et entre 2007 et 2008 en Finlande et en République slovaque (voir la section « Structure de l'enseignement tertiaire : principaux blocs de programme »).

Les tendances varient entre 1995 et 2010 dans l'enseignement tertiaire de type B, même si le taux moyen d'obtention d'un diplôme calculé à l'échelle des pays de l'OCDE est resté stable. L'Espagne doit, par exemple, la forte augmentation de son taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type B durant cette période à la création de formations à vocation professionnelle de haut niveau. À l'inverse, la Finlande supprime progressivement les formations tertiaires de type B, ce qui explique la baisse très sensible du pourcentage de diplômés de ce niveau d'enseignement au profit de l'enseignement tertiaire plus théorique (voir le graphique A3.2).

Pourcentage d'individus plus âgés parmi les diplômés

Le pourcentage de jeunes adultes qui terminent avec succès une formation tertiaire varie selon les pays, comme l'âge auquel ils obtiennent leur diplôme. Dans certains pays, un pourcentage important de diplômés sont plus âgés. La variation de l'âge des diplômés peut s'expliquer par des facteurs structurels, par exemple la longueur des formations tertiaires ou le service militaire obligatoire, ou par des facteurs économiques, par exemple les mesures visant à encourager ceux qui ont déjà une expérience professionnelle à entamer des études tertiaires et à améliorer leurs compétences. Dans la conjoncture économique actuelle, des jeunes adultes ont préféré poursuivre leurs études, au lieu de s'aventurer sur un marché du travail instable (voir l'indicateur C3). Le fait que ces femmes et ces hommes entrent plus tardivement dans la vie active a des répercussions économiques dont les décideurs politiques devraient tenir compte, notamment l'augmentation des dépenses par étudiant et le manque à gagner fiscal résultant de leur carrière professionnelle plus courte.

Dans les 24 pays dont les données sur l'âge des diplômés sont disponibles, un quart des diplômés n'appartiennent pas au groupe d'âge typique – c'est-à-dire ont plus de 30 ans – en Islande, en Israël, en Nouvelle-Zélande, en Suède et en Suisse (voir le graphique A3.1).

Parmi les pays où plus de 20 % des individus sont diplômés à l'issue d'une première formation tertiaire de type B, à savoir au Canada, en Irlande, au Japon, en Nouvelle-Zélande et en Slovaquie, c'est en Nouvelle-Zélande et en Slovaquie que le pourcentage de diplômés de plus de 30 ans est le plus élevé (voir le tableau A3.1).

Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale parmi les diplômés

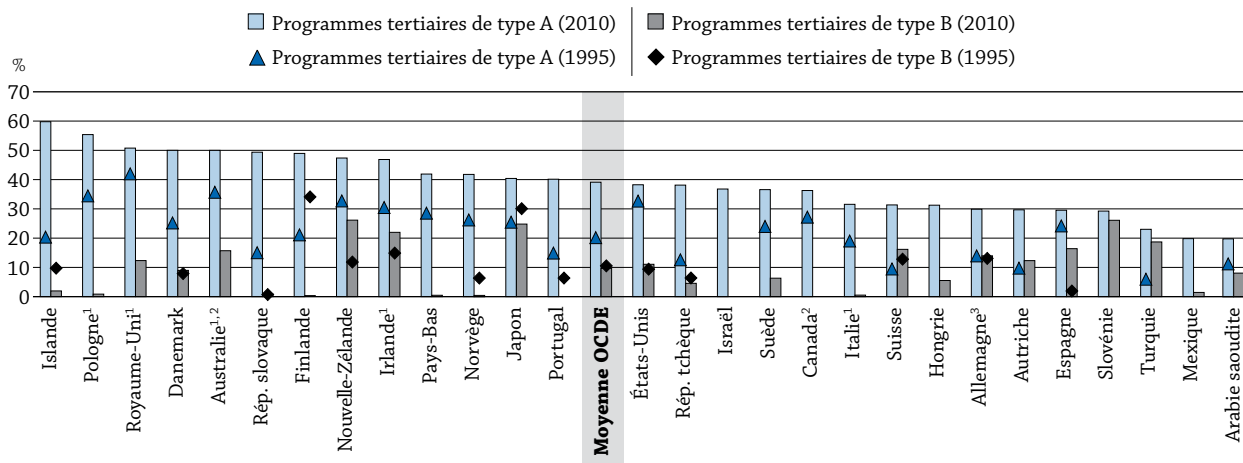
Les étudiants sont déclarés « en mobilité internationale » s'ils ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays avec l'intention d'y suivre des études. Ces étudiants ont un impact important sur les estimations de taux d'obtention d'un diplôme et ce, pour diverses raisons. Les étudiants en mobilité internationale sont, par définition, classés dans la catégorie des individus qui obtiennent un premier diplôme, quel que soit leur parcours antérieur dans d'autres pays (un étudiant en mobilité internationale qui termine avec succès une deuxième formation sera considéré comme diplômé à l'issue d'une première formation). De plus, comme ils se sont rendus à l'étranger dans l'intention de poursuivre leurs études, et pas nécessairement d'y travailler et de s'y installer, ils augmentent le nombre absolu de diplômés dans la population. Dans les pays qui accueillent beaucoup d'étudiants en mobilité internationale, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, les taux d'obtention d'un diplôme sont donc artificiellement gonflés. Si les étudiants en mobilité internationale sont exclus des analyses, le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A avant l'âge de 30 ans diminue de 14 points de pourcentage en Australie et de 8 points de pourcentage en Nouvelle-Zélande, et le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type B avant l'âge de 30 ans diminue de 5 points de pourcentage en Nouvelle-Zélande (voir le tableau A3.1).

L'impact des étudiants en mobilité internationale sur le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A (sanctionnée par un diplôme de licence) est sensible aussi, quoique dans une moindre mesure. En Australie, en Autriche, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse, 10 % au moins des diplômés à l'issue d'une première formation tertiaire sont des étudiants en mobilité internationale. Parmi les pays dont les données sur les étudiants en mobilité internationale ne sont pas disponibles, les « étudiants étrangers » représentent au moins 10 % des diplômés à l'issue d'une première formation tertiaire en France.

A3

L'impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une deuxième formation (sanctionnée par un diplôme de mastère) est considérable aussi. En Australie et au Royaume-Uni, les taux d'obtention d'un diplôme diminuent de 11 points de pourcentage si les étudiants en mobilité internationale sont exclus.

Graphique A3.2. Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue de formations tertiaires de type A et de type B (1995 et 2010)



1. Année de référence : 2000 (et non 1995).

2. Année de référence : 2009 (et non 2010).

3. Rupture des séries chronologiques entre 2008 et 2009 en raison d'une réaffectation partielle des programmes professionnels dans les catégories CITE 2 et CITE 5B.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableau A3.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678141>

Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau

Les titulaires d'un titre équivalent au doctorat sont ceux qui ont atteint le niveau d'enseignement le plus élevé. Relèvent de cette catégorie les chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'un Ph.D., qui aident à la création et à la diffusion du savoir dans la société. Sur la base des taux d'obtention d'un diplôme de 2010, on estime que dans les pays de l'OCDE, en moyenne 1.6 % de jeunes termineront avec succès un programme de recherche de haut niveau, contre 1.0 % en 2000. Cette progression de 0.5 point de pourcentage en dix ans correspond à une croissance annuelle de 5 %. À ce niveau d'enseignement, le taux d'obtention d'un diplôme est moins élevé chez les femmes (1.5 %) que chez les hommes (1.7 %) (voir l'indicateur A4 pour plus de précisions sur la variation, entre les sexes, des taux d'accès et d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire).

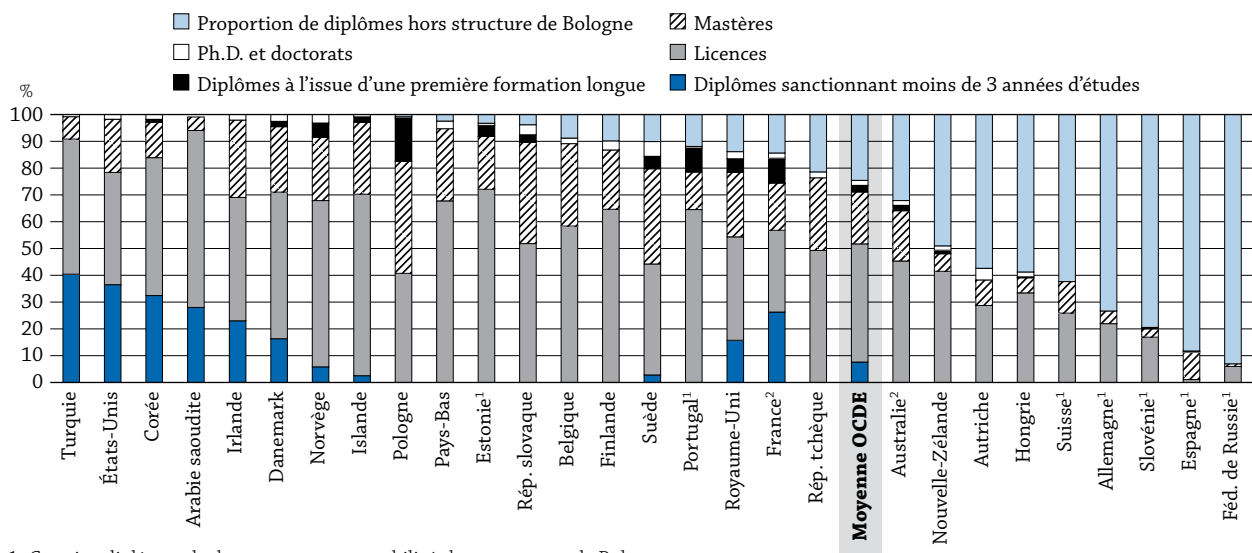
Certains pays promeuvent ce niveau d'enseignement, en particulier auprès des étudiants en mobilité internationale. À ce niveau d'enseignement, les taux d'obtention d'un diplôme sont élevés par rapport à la moyenne de l'OCDE en Allemagne et en Suisse : ils sont supérieurs à 2.5 %, ce qui s'explique, en partie, par le pourcentage élevé d'étudiants en mobilité internationale. Par contraste, les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première ou d'une deuxième formation tertiaire de type A sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE dans ces pays.

La mobilité internationale des doctorants met en évidence l'attractivité des programmes de recherche de haut niveau dans les pays d'accueil. Les étudiants en mobilité internationale représentent ainsi plus de 40 % de l'effectif diplômé de ce niveau d'enseignement au Royaume-Uni et en Suisse (voir le tableau A3.3).

Structure de l'enseignement tertiaire : principaux blocs de programmes

La naissance du processus de Bologne remonte à la signature, en 1998, de la Déclaration commune de la Sorbonne sur l'harmonisation de l'architecture du système d'enseignement supérieur européen par l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni. Ce processus a pour but d'inscrire les trois cycles de l'enseignement tertiaire dans un cadre commun en Europe. Dans le cadre de cette nouvelle structure, la durée moyenne du premier cycle (licence), du deuxième cycle (mastère) et du troisième cycle (doctorat) a été harmonisée pour améliorer la comparabilité des données entre les pays européens et d'autres pays membres de l'OCDE, et faciliter la mobilité des étudiants entre les pays et la reconnaissance de l'équivalence entre des formations similaires. Ce processus s'étend à 47 pays, moins de 15 ans après son lancement.

Graphique A3.3. Structure de l'enseignement tertiaire : principaux blocs de programmes (2010)



1. Certains diplômes de doctorat sont comptabilisés hors structure de Bologne.

2. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la proportion de diplômés suivant la structure de Bologne.

Source : OCDE. Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableau A3.4. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678160>

Le tableau A3.4 présente les principaux programmes de l'enseignement tertiaire et montre la répartition des diplômés entre eux. Les principaux programmes sont structurés comme suit :

- Les programmes dont la durée est inférieure à trois ans, mais qui sont considérés comme relevant de l'enseignement tertiaire. En 2010, en moyenne 8 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programmes. Ce pourcentage est compris entre 16 % et 40 % en Arabie saoudite, en Corée, au Danemark, aux États-Unis, en France, en Irlande, au Royaume-Uni et en Turquie, mais est inférieur à 6 % dans d'autres pays.
- Les licences ou programmes équivalents qui durent entre trois et quatre ans. Ce sont les programmes les plus courants. En 2010, en moyenne 44 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programmes. Ce pourcentage est supérieur à 60 % en Arabie saoudite, en Estonie, en Finlande, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas et au Portugal.
- Les mastères ou programmes équivalents qui durent entre un et quatre ans et qui sont sanctionnés par un deuxième diplôme, le premier ayant été délivré à l'issue d'une licence. La durée cumulée des études tertiaires peut donc aller de quatre à huit ans, voire davantage. En 2010, en moyenne 19 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programmes. Ce pourcentage est supérieur à 30 % en Belgique, en Pologne, en République slovaque et en Suède.

- Les programmes longs organisés en un seul cycle d'une durée minimale de cinq ans. Les formations de cinq ans et plus sont pour la plupart équivalentes au mastère, mais quelques-unes sont équivalentes à la licence. Il s'agit généralement des études de médecine, d'architecture, d'ingénierie et de théologie. En moyenne, 2 % seulement des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programmes en 2010. Ce pourcentage atteint toutefois 9 % en France et au Portugal, et dépasse 16 % en Pologne. Il convient néanmoins de souligner qu'une partie de ces diplômés ne sont pas comptabilisés si leur formation n'est pas encore reprise dans une des catégories du processus de Bologne.
- Les programmes équivalents au doctorat/Ph.D. Ces formations relèvent en principe du niveau CITE 6. Leur durée est de trois à quatre ans, mais elle varie selon les domaines d'études et les pays. En moyenne, 2 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programme en 2010.

Le processus de Bologne aura, entre autres effets positifs, celui d'améliorer la comparabilité des données. À court terme, il entraîne toutefois un accroissement structurel des taux d'obtention d'un diplôme dans les pays européens (voir les données tendanciennes et le tableau A3.2). Dans certains pays, des formations ne suivent pas encore la structure prévue dans le processus de Bologne, car identifier la meilleure répartition des formations entre les blocs de programmes est une tâche délicate. En moyenne, 25 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ces formations en 2010. Ils sont même plus de 50 % en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en Hongrie, en Slovénie et en Suisse. Ces pays doivent décider de la classification de leurs formations entre les différents blocs de programmes pour aboutir à l'intégration des formations dans les structures du processus de Bologne dont il était initialement prévu qu'il serait pleinement opérationnel en 2010.

Définitions

Les **diplômés à l'issue d'une première formation tertiaire de type A** ont terminé avec succès des études d'une durée cumulée théorique de trois ans minimum, en équivalent temps plein. Ces formations sont sanctionnées par un titre de « *bachelor* » dans de nombreux pays anglophones, par un « *diplom* » dans de nombreux pays germanophones et par une « licence » dans de nombreux pays francophones.

Les diplômés recensés durant la période de référence peuvent avoir obtenu leur premier diplôme ou avoir déjà été diplômés auparavant. Le **taux d'obtention d'un premier diplôme** est calculé compte tenu des individus qui ont obtenu pour la première fois un diplôme au niveau d'enseignement visé – ou dans le cas du niveau CITE 5, à l'issue d'une formation de type A ou de type B – durant la période de référence. En conséquence, si un étudiant a obtenu plusieurs diplômes, il sera comptabilisé comme « diplômé » chaque année, mais n'interviendra qu'une seule fois dans le calcul du taux d'obtention d'un premier diplôme.

Le **taux net d'obtention d'un diplôme** est l'estimation du pourcentage d'individus d'un groupe d'âge qui termineront avec succès des études tertiaires au cours de leur vie dans l'hypothèse que les taux d'obtention d'un tel diplôme se maintiennent à leur niveau actuel.

Les **diplômés à l'issue d'une deuxième formation** ont terminé avec succès des études théoriques de plus haut niveau (le « *master* » dans des pays anglophones et la « maîtrise » ou le « mastère » dans des pays francophones). Ils se classent dans une catégorie tertiaire de type A distincte des programmes de recherche de haut niveau (Niveau CITE 6).

Les **diplômés de l'enseignement tertiaire** sont les individus qui ont obtenu un titre universitaire, une qualification professionnelle ou encore un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau (équivalent au doctorat)

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année académique 2009-10 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2011 par l'OCDE (pour plus de précisions, consulter l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012).

Les données concernant l'impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire proviennent d'une enquête spéciale réalisée en décembre 2011 par l'OCDE.

Les données tendanciennes sur les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire en 1995 et entre 2000 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée en janvier 2007.

Les formations universitaires sont réparties en sous-catégories en fonction du nombre (légal ou réglementaire) d'années d'études à suivre pour obtenir le diplôme correspondant afin de permettre des comparaisons entre les pays indépendamment de leur structure de délivrance des diplômes. Les diplômes sanctionnant les formations d'une durée de moins de trois ans, qui ne sont pas considérés comme équivalents à ceux délivrés à l'issue d'une formation tertiaire de type A, sont exclus de cet indicateur. Les formations sanctionnées par un deuxième diplôme sont classées en fonction de leur durée cumulée avec celle des formations sanctionnées par un premier diplôme. Les individus déjà titulaires d'un premier diplôme sont déduits.

Dans les tableaux A3.1, A3.2 (à partir de 2005) et A3.3, et les tableaux A3.2a et A3.5 (en ligne), les taux d'obtention d'un diplôme sont des taux nets (ils correspondent à la somme des taux d'obtention d'un diplôme par âge). Dans les pays qui ne peuvent fournir des données aussi détaillées, ce sont les taux bruts qui sont indiqués. Les taux bruts sont calculés sur la base de l'âge typique d'obtention d'un diplôme tertiaire communiqué par les pays (voir l'annexe 1). Le taux d'obtention d'un diplôme est calculé comme suit : le nombre de diplômés du niveau d'enseignement considéré, quel que soit leur âge, est divisé par l'effectif de la population ayant l'âge typique d'obtenir ce diplôme. Toutefois, dans de nombreux pays, il est difficile de définir un âge typique d'obtention d'un diplôme, car celui-ci est très variable.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :



- **Tableau A3.2a. Évolution du taux d'obtention d'un diplôme tertiaire, selon le sexe (entre 2005 et 2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681086>
- **Tableau A3.5. Évolution des taux nets d'obtention d'un titre à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau (entre 1995 et 2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681143>

Tableau A3.2. Évolution du taux d'obtention d'un diplôme tertiaire (entre 1995 et 2010)

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité des programmes

OCDE	Programmes tertiaires de type 5A (sanctionnés par un premier diplôme)						Programmes tertiaires de type 5B (sanctionnés par un premier diplôme)					
	1995	2000	2005	2008	2009	2010	1995	2000	2005	2008	2009	2010
	(1)	(2)	(7)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(19)	(22)	(23)	(24)
Australie	m	36	50	49	50	m	m	m	m	16	16	m
Autriche	10	15	20	25	29	30	m	m	8	8	10	12
Belgique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Canada	27	27	29	37	36	m	m	m	m	29	29	m
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	13	14	23	36	38	38	6	5	6	5	4	5
Danemark	25	37	46	47	50	50	8	10	10	11	11	9
Estonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Finlande	21	40	47	63	44	49	34	7	n	n	n	n
France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Allemagne ¹	14	18	20	25	28	30	13	11	11	10	14	14
Grèce	14	15	25	m	m	m	5	6	11	m	m	m
Hongrie	m	m	33	30	31	31	m	m	4	4	5	6
Islande	20	33	56	57	51	60	10	5	4	4	2	2
Irlande	m	30	38	46	47	47	m	15	24	26	26	22
Israël	m	m	35	36	37	37	m	m	m	m	m	m
Italie	m	19	41	33	33	32	m	n	1	1	1	1
Japon	25	29	37	39	40	40	30	30	28	27	26	25
Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	m	m	17	18	19	20	m	m	1	1	1	1
Pays-Bas	29	35	42	41	42	42	m	m	n	n	n	n
Nouvelle-Zélande	33	50	51	48	50	47	12	17	21	21	24	26
Norvège	26	37	41	41	41	42	6	6	2	1	n	n
Pologne	m	34	47	50	50	55	m	m	n	n	n	1
Portugal	15	23	32	45	40	40	6	8	9	2	1	n
Rép. slovaque	15	m	30	58	62	49	1	2	2	1	1	1
Slovénie	m	m	18	20	27	29	m	m	24	26	26	26
Espagne ²	24	29	30	27	27	30	2	8	15	14	15	16
Suède	24	28	38	40	36	37	m	4	5	6	6	6
Suisse	9	12	27	32	31	31	13	14	8	19	19	16
Turquie	6	9	11	20	21	23	2	m	m	13	15	19
Royaume-Uni	m	42	47	48	48	51	m	7	11	12	12	12
États-Unis	33	34	34	37	38	38	9	8	10	10	11	11
Moyenne OCDE	20	28	34	39	39	39	11	9	9	11	11	10
Moyenne des pays membres de l'OCDE dont les données de 1995 et de 2010 sont disponibles	20	27				40	11	10				10
Moyenne UE21	18	27	34	40	39	40	9	7	8	8	8	8
Autres G20												
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	10	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	11	13	18	21	19	20	n	3	5	6	6	8
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : les données concernant les années 2001, 2002, 2003 et 2004 peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).


Avant l'année 2004, les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A ou B étaient calculés de façon brute. À partir de 2005, et pour les pays dont les données sont disponibles, le taux d'obtention d'un diplôme est calculé comme taux net d'obtention d'un diplôme (c'est-à-dire comme la somme des taux d'obtention d'un diplôme par âge spécifique). Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Rupture des séries chronologiques entre 2008 et 2009 en raison d'une réaffectation partielle des programmes professionnels dans les catégories CITE 2 et CITE 5B.

2. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie en 2008.

Source : OCDE. Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681067>

A3

Tableau A3.3. **Taux d'obtention d'un diplôme aux différents niveaux de l'enseignement tertiaire, impact des étudiants étrangers/en mobilité internationale (2010)**

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité des programmes

OCDE	Formation tertiaire de type B (sanctionnée par un premier diplôme)		Diplôme sanctionnant une première formation tertiaire de type B		Formation tertiaire de type A (sanctionnée par un premier diplôme)		Diplôme sanctionnant une première formation tertiaire de type A		Diplôme sanctionnant une deuxième formation tertiaire de type A		Titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau	
	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
Australie ¹	16	13	22	19	50	34	61	44	19	8	1.9	1.3
Autriche	12	12	12	12	30	26	30	26	8	7	2.2	1.7
Belgique	m	m	30	30	m	m	19	19	24	23	1.5	1.3
Canada ¹	29	27	33	32	36	34	39	36	9	8	1.2	1.0
Chili ²	m	m	19	19	m	m	20	20	6	6	0.2	0.2
Rép. tchèque ²	5	m	5	m	38	m	40	37	21	19	1.3	1.2
Danemark	9	8	9	8	50	46	49	47	20	18	2.0	1.7
Estonie	m	m	19	19	m	m	23	23	13	12	0.9	0.9
Finlande	n	n	n	n	49	m	46	45	24	23	2.3	2.2
France ²	m	m	26	25	m	m	36	32	14	11	1.5	0.9
Allemagne	14	m	14	m	30	28	30	28	3	3	2.6	2.2
Grèce	m	m	14	m	m	m	23	m	7	m	1	m
Hongrie ²	6	m	6	6	31	m	36	35	8	7	0.8	0.8
Islande	2	2	2	2	60	57	63	62	24	22	0.8	0.6
Irlande	22	21	22	21	47	45	47	45	25	23	1.6	1.3
Israël	m	m	m	m	37	m	38	38	15	15	1.5	1.4
Italie ²	1	m	1	1	32	m	31	30	m	m	m	m
Japon	25	24	25	24	40	40	40	40	6	5	1.1	0.9
Corée	m	m	29	m	m	m	46	m	10	m	1.3	m
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	1	m	1	m	20	m	20	m	3	m	0.2	m
Pays-Bas	n	n	n	n	42	40	45	43	17	17	1.8	m
Nouvelle-Zélande	26	20	31	25	47	38	50	43	17	15	1.7	1.2
Norvège	n	n	n	n	42	41	46	45	12	11	1.8	1.6
Pologne	1	m	1	m	55	55	55	55	39	39	0.5	0.5
Portugal	n	n	n	n	40	39	40	39	15	14	1.8	1.5
Rép. slovaque ²	1	m	1	m	49	48	49	48	36	35	3.2	3.1
Slovenie	26	26	27	27	29	29	34	34	5	5	1.5	1.4
Espagne	16	m	16	m	30	m	34	34	6	5	1.1	m
Suède	6	6	6	6	37	32	35	34	8	4	2.8	2.2
Suisse	16	m	24	m	31	m	29	26	16	13	3.6	2.0
Turquie ²	19	m	19	19	23	m	23	m	4	4	0.4	0.4
Royaume-Uni	12	m	16	15	51	m	41	36	24	14	2.3	1.3
États-Unis	11	11	11	11	38	35	38	37	18	16	1.6	1.2
Moyenne OCDE	11	m	14	m	39	m	38	m	15	m	1.6	m
Moyenne UE21	8	m	11	m	40	m	37	m	17	m	1.7	m
Autres G20												
Argentine ¹	m	m	16	m	m	m	12	m	1	m	0.1	m
Brésil ²	m	m	5	m	m	m	25	25	1	m	0.4	0.4
Chine	m	m	18	m	m	m	14	m	n	m	2.4	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	4	m	m	m	14	m	1	m	0.1	m
Fédération de Russie ²	m	m	28	m	m	m	55	54	1	m	0.4	m
Arabie saoudite ²	8	8	8	8	20	19	18	18	1	1	0.1	0.1
Afrique du Sud ¹	m	m	5	m	m	m	6	m	3	m	0.1	m
Moyenne G20	m	m	16	m	m	m	30	m	7	m	1.0	m

Remarques : les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1. Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'étudiants et surestimés dans les pays importateurs nets d'étudiants à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les diplômés. L'ajustement des taux d'obtention d'un diplôme vise à compenser cet aspect.

1. Année de référence : 2009.

2. Les taux d'obtention d'un diplôme sont calculés pour les étudiants étrangers (définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants). Ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681105>

Tableau A3.4. **Structure de l'enseignement tertiaire : principaux blocs de programmes (2010)**

Proportion de diplômés/diplômés dans des programmes suivant la structure de Bologne
(ou des programmes sanctionnés par un diplôme analogue pour les pays non européens)

	Proportion de diplômés suivant la structure de Bologne ¹ 2010	Dont					Proportion de diplômés hors structure de Bologne ¹ (de niveaux CITE 5A, 5B et 6)	Proportion de diplômés suivant la structure de Bologne ¹ en 2009	Proportion de diplômés suivant la structure de Bologne ¹ en 2008
		Diplômes sanctionnant moins de 3 années d'études mais reconnus de niveau tertiaire et comme suivant la structure de Bologne ¹ (première formation)	Licences d'une durée de 3 à 4 ans (première formation)	Mastères d'une durée cumulée de 4 à 8 ans (deuxième formation)	Diplômes à l'issue d'une première formation longue reconnus comme suivant la structure de Bologne ¹ (d'une durée de 5 ans ou plus)	Ph.D. et doctorats			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE									
Australie ²	68	a	45	19	2	2	32	69	69
Autriche	43	n	29	10	n	4	57	38	32
Belgique	91	a	58	31	a	2	9	88	71
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	79	a	49	27	a	2	21	74	66
Danemark	100	16	55	24	2	3	m	100	100
Estonie ³	97	a	72	20	4	1	3	97	94
Finlande	90	a	65	22	n	3	10	92	56
France ²	86	26	31	18	9	2	14	86	87
Allemagne ³	27	a	22	5	a	a	73	19	14
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	41	a	33	6	n	2	59	22	3
Islande	100	3	68	27	2	1	n	100	100
Irlande	100	23	46	29	m	2	a	100	100
Israël	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Italie	m	m	m	m	m	m	m	90	85
Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Corée	100	32	51	13	1	2	m	100	100
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	98	a	68	27	a	3	2	98	96
Nouvelle-Zélande	51	n	41	7	1	2	49	52	56
Norvège	100	6	62	24	5	3	a	100	100
Pologne	99	a	41	42	16	1	1	99	100
Portugal ³	88	a	65	14	9	1	12	73	57
Rép. slovaque	96	a	52	38	3	4	4	96	95
Slovénie ³	21	a	17	3	n	n	79	13	5
Espagne ³	12	n	1	10	n	n	88	6	4
Suède	90	3	41	36	5	6	10	91	m
Suisse ³	38	n	26	12	n	n	62	33	26
Turquie	100	40	50	8	m	1	a	a	a
Royaume-Uni	86	16	39	24	5	3	14	86	77
États-Unis	100	37	42	20	a	2	a	100	100
Moyenne OCDE	75	8	44	19	2	2	25	72	66
Moyenne UE21	69	5	42	18	2	2	31	65	57
Autres G20									
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie ³	7	a	6	1	a	a	93	6	m
Arabie saoudite	100	28	66	5	n	n	n	100	100
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m


1. Ou de programmes sanctionnés par un diplôme analogue pour les pays non européens.

2. Année de référence : 2009.

3. Certains pays comptabilisent toujours les diplômés titulaires d'un Ph.D. dans la colonne (7).

Source : OCDE. Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681124>



Extrait de :
Education at a Glance 2012
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2012-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Indicateur A3 Combien d'étudiants termineront leurs études tertiaires ? », dans *Education at a Glance 2012 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2012-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.